



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



FICHE PRESSE

Référence : MB/EG.17-18
Besançon, le 20 décembre 2017

Le « Plan Étudiants » : un meilleur accompagnement vers l'enseignement supérieur

Édouard Philippe, premier ministre, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale ont présenté le « Plan Étudiants » lors d'une conférence de presse le 30 octobre 2017.

Ce plan est décliné en 20 mesures qui visent à :

- permettre de mieux accompagner l'orientation au lycée ;
- favoriser un accès plus juste et plus transparent dans le supérieur ;
- proposer une offre de formation post-baccalauréat sur mesure et renouvelée ;
- garantir des conditions de vie étudiante au service de la réussite.

Un certain nombre des mesures déclinées dans le Plan Étudiants pour mieux accompagner l'orientation des classes de terminales en lycée ont été déployées dès le premier trimestre : la nomination d'un deuxième professeur principal et de tuteurs, ainsi que l'organisation d'une semaine de l'orientation.

Dès le mois de janvier, la nouvelle procédure d'accès à l'enseignement supérieur entrera dans sa phase opérationnelle avec l'ouverture de la nouvelle plate-forme Parcoursup. Le 15 janvier 2018, les informations sur les formations de l'enseignement supérieur seront accessibles sur Parcoursup et les inscriptions seront ouvertes à compter du 22 janvier et jusqu'au 13 mars 2018.

Ainsi, dans l'académie 172 formations seront accessibles à partir de cette plate-forme, dont 45 en apprentissage, et ce, dans 91 établissements.

En termes de modalités de fonctionnement, les évolutions les plus notables entre « Parcoursup » et le portail APB sont :

- pour chaque formation supérieure, des informations sur les attendus pour réussir (connaissances fondamentales et compétences nécessaires), les taux de passage en 2^e année et de réussite selon le bac ainsi que les débouchés et des taux d'insertion professionnelle,
- un accompagnement personnalisé renforcé,
- la fin du classement des vœux,
- la fin du tirage au sort,
- un calendrier plus resserré.

Pour mieux accompagner les établissements dans la phase opérationnelle, l'académie organise un certain nombre de réunions d'information et de formations en direction des personnels :

- le 20 décembre 2017, pour les proviseurs de l'académie ;
- en janvier 2018, une réunion dans chacun des quatre départements pour les professeurs principaux des classes de terminales générales, technologiques et professionnelles, les proviseurs, les proviseurs-adjoints, directeurs de centre d'information et d'orientation (CIO) et les psychologues de l'Éducation nationale.

Contact presse :

Mathilde Buttefey
Chargée de communication
Rectorat de Besançon
Tél. 03 81 65 49 38
06 76 62 69 81
mathilde.buttefey@ac-besancon.fr